

Réf: Dossier N° 029314

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IMMOBILIER CONSTRUCTION PUISSANCE  
DIVINE » en abrégé « ICPD »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 215, Ilot  
12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMMOBILIER CONSTRUCTION  
PUISSANCE DIVINE » en abrégé « ICPD »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Immobilier
- Construction
- Lotissement
- Aménagement
- Vente de parcelles

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 215, Ilot 12

Dirigeant(s) : Mlle FATO BOMO ANGE VALERIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02389 du 24/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12551/GTCA/RC/2022 du 24/03/2022

